

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

Création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent des Moulins Communes de Montvalezan et Sainte Foy Tarentaise

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral n°2023-0168 du 11 mars 2024, l'enquête publique concernant la demande de création d'un aménagement hydroélectrique sur le torrent des Moulins, sur le territoire des communes de Montvalezan et Sainte Foy Tarentaise, qui a débuté le 2 avril 2024 et qui devait s'achever le 2 mai 2024, est prolongée de 14 jours, soit jusqu'au jeudi 16 mai 2024 à 12h00.